

L'ENGAGEMENT

de Cagnes-sur-Mer pour l'accessibilité des espaces publics aux personnes à mobilité réduite a été largement salué notamment par le « prix accessibilité » de l'APF et la labellisation « Tourisme et handicap ».

Handiplage ouvre dès 2000 avec pour objectif de permettre l'accès à la plage aux personnes handicapées en autonomie.

Les différents dispositifs et le personnel d'encadrement permettent l'accueil en toute sécurité, du public atteint de toute forme de handicap mais aussi les personnes âgées et les personnes en rééducation ou subissant un handicap temporaire.



L'ACCUEIL

Une équipe de jeunes de la protection civile formés spécifiquement, encadre les activités de plage et grâce à la proximité du poste de secours des sapeurs pompiers, la baignade est surveillée par les maîtres nageurs sauveteurs. Le public peut ainsi se baigner accompagné ou assisté en toute sécurité.



LES INSTALLATIONS ET LE MATÉRIEL

Pour gagner en autonomie, des dispositifs spécifiques aux différents handicaps sont mis en place

- une rampe d'accès
- 3 tiralos
- un dispositif de guidage audioplage
- un vestiaire accessible
- des toilettes adaptées
- du matériel pour les plus jeunes



Handiplage 4 bouées, permet d'accueillir les personnes atteintes d'un handicap :

- Moteur
- Visuel
- Cognitif
- Auditif



L'ENVIRONNEMENT

Un coin repos aplani et ombragé permet de profiter du cadre et d'échanger en toute convivialité avec le public et l'équipe d'accueil.

L'ensemble des plages cagnoises sont interdites aux engins à moteur (ZIEM) pour une plus grande sérénité des activités balnéaires.

4 places de stationnement aménagées pour les conducteurs handicapés sont réservées pour la plage au droit de la structure handiplage.



AUDIOPLAGE

Le dispositif audioplage permet à des personnes non ou mal voyantes de se baigner librement, en toute autonomie et dans des conditions de sécurité optimale

Il est constitué :

- D'un totem d'accueil informant l'utilisateur de toutes les possibilités de baignade proposées par Handiplage de Cagnes-sur-Mer
- D'une zone de baignade aménagée
- Des bracelets équipés d'un microémetteur permettent de profiter de la zone de baignade en toute liberté, ils ont trois fonctions :
 - Demande de localisation par rapport aux balises en mer.
 - Le retour plage : active le signal sonore du totem à terre
 - Demande d'assistance : déclenche une alerte pour faire appel au personnel
- D'une zone de plage aménagée :
 - Grâce aux bornes tactiles, profiter d'un bain de soleil devient un jeu d'enfant.

PLACES DE STATIONNEMENT

PMR rue du Capitaine de Frégate Hippolyte Vial, Cagnes-sur-Mer

INFOS PRATIQUES

Afin de bénéficier de l'ensemble du dispositif adapté à vos besoins, **le RENDEZ-VOUS est fortement conseillé : 06 27 26 21 44**

SAISON 2025 :
 Ouverture handiplage : Mardi 1^{er} juillet 2025
 Fermeture : Dimanche 31 août 2025

**Ouverture 7 jours sur 7
 Juillet - Août de 9h à 18h**



HANDI PLAGE

Espace Claude et Thérèse Faivre



CAGNES-SUR-MER